ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES

AVF

SERVICE AU NOUVEL ARRIVANT

Salon de Provence

N°10

2017
2018

Label
2017/2019

# Vous changez de ville ?
## AVF vous accueille et vous accompagne.

Le Renaissance – 123, rue de Bucarest
13300 Salon de Provence
Tél. 04 90 56 49 58 – asso@avfsalon.fr

WWW.AVF.ASSO.FR

4 SAVONNERIE FABRE

7 JEFF DE BRUGES

9 COMME CHEZ SOI

2 PLANETE ANIMAL

# Sommaire


Le mot de la Présidente .....3
Le mot du Maire .....5
Les Accueils des Villes Françaises .....6


## Bienvenue à l'AVF


Le conseil d'administration .....8
Informations A.V.F. .....9
Service des Nouveaux Arrivants S.N.A. .....10
Responsables animations .....11
Nos animations régulières .....12
Règlement des marches .....13
Nous y étions ..... 14 - 18


## Salon de Provence, notre ville


Plan de la ville .....19
Historique de Salon de Provence .....21


## Numéros utiles


Numéros utiles et pratiques ..... 22 - 24



media information
Editions - Communication

Siège social :
48, Cour Sylvia Monfort
C.S. 10016 - 34077 Montpellier Cedex 3
Tél. 04 67 99 85 85
Fax. 04 67 47 01 63

- Direction : Sami KHALAF
- Publicité : Anne JULIAN
- Maquette : www.imagein.fr
- Imprimerie spéciale : Media Information



Reproduction même partielle interdite. Toute contrefaçon ou utilisation de nos modèles à des fins commerciales, publicitaires ou de supports, sans notre autorisation, sera poursuivie (art. 19 de la loi du 11/03/57). Nous nous excusons par avance de toute erreur d'impression, modification de bureau ou d'adresses, entre la rédaction et la parution du présent document. Selon une jurisprudence constante, les éditeurs ne sont pas responsables des erreurs ou omissions commises involontairement dans les ouvrages qu'ils publient.



**Nous remercions tous les partenaires et annonceurs d'avoir contribué à la réalisation de cette publication.**

**Nous invitons nos lecteurs à aller découvrir leurs produits et services et à s'identifier comme nouvel arrivant ou lecteur du guide afin de pouvoir bénéficier des offres qui figurent sur les publicités.**

# Le mot de la Présidente

Comme la Grande Dame «bleu-blanc-rouge» la prestigieuse Patrouille de France qui se pose ici, vous avez décidé de vous installer à Salon de Provence.

Nouveaux arrivants et chers adhérents, toute l'équipe de l' AVF et moi-même avons le plaisir de vous accueillir dans la cité de Nostradamus et d'Adam de Craponne.

Des accueillantes disponibles sont à votre écoute pour faciliter votre intégration dans la ville.

Pour vous faire découvrir la qualité de vie de Salon et sa région, des animateurs bénévoles et dynamiques vous proposent des activités culturelles, manuelles, ludiques et sportives.

Au fil du temps, vous rencontrerez d'autres personnes venant d'horizons différents qui ont choisi de vous accompagner en toute convivialité.

Vous pourrez en apprécier la diversité et apporter, pourquoi pas?
Votre pierre à l'édifice en nous aidant à accueillir vous aussi.

La municipalité de Salon de Provence est un partenaire qui nous soutient dans notre mission et nous la remercions.

Nouveaux arrivants venez nous rejoindre.
Bienvenue à Salon de Provence

**Elisabeth HERNANDEZ**
*Présidente AVF de Salon de Provence*

# Le mot du Maire

Vous venez d'emménager à Salon-de-Provence et, à ce titre, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à chacune et à chacun d'entre vous.

Vous avez fait le choix d'une ville où il fait bon vivre, une ville qui associe qualité de vie préservée et ouverture sur l'avenir.

Vous vous êtes sans doute déjà rendu compte de la richesse de notre patrimoine. Qu'il soit historique, culturel ou environnemental, il est l'empreinte de notre ville, celle des femmes et des hommes qui au fil du temps, ont constitué notre mémoire collective.

Il y a toujours quelque chose à faire ou à voir sur Salon-de-Provence. Notre ville bénéficie d'une vie culturelle dense et d'un tissu associatif dynamique.

Tout ceci désormais vous appartient aussi, et je ne saurais trop vous encourager à prendre votre part dans la vie de la cité.

La municipalité et l' « Accueil des Villes Françaises » sont là, pour vous informer, vous guider, vous accompagner. Je remercie d'ailleurs les bénévoles et la présidente, Madame Elisabeth Hernandez. Par leur travail remarquable, ils participent en première ligne à la réussite du « bien vivre» salonais.

Encore une fois, bienvenue, et merci pour tout ce que vous apporterez à notre ville.

**Nicolas ISNARD**
*Maire de Salon-de-Provence*
*Conseiller régional*

# Les Accueils des Villes Françaises

## OBJECTIFS

- FACILITER la communication et les relations humaines
- FAVORISER l'intégration
- AMELIORER la connaissance du nouvel environnement
- PERMETTRE une meilleure adaptation à une nouvelle vie

## Historique et développement

En 1964 les premiers accueils furent créés pour faire face au mouvement de décentralisation de l'époque.
Répondant à un réel besoin, ils se sont rapidement multipliés.

On en dénombre à ce jour plus de 300 en France et dom-tom.
Ils agissent en collaboration étroite avec la Fédération Internationale à l'étranger.

C'est en 1971 qu'un Accueil est créé à Salon en partenariat avec la jeune Chambre Economique.

## Historique

Les **A**ccueils des **V**illes **F**rançaises sont structurés au niveau local, régional et national.

Les **A**ccueils des **V**illes **F**rançaises accompagnent les familles lors de leurs changements de résidence.

A Salon 12 hôtesses accueillent et informent gratuitement les nouveaux arrivants dans la ville.
Une ou deux fois par an en partenariat avec la Mairie et l'office de Tourisme une réception et une exposition des attraits de la ville sont organisées pour accueillir les personnes qui viennent de s'installer à Salon.

# Bienvenue
## à l'AVF
## Salon de Provence

# Le conseil d'administration

## Bureau

- **Présidente :**
  Elisabeth HERNANDEZ Tél. 09 54 57 47 68
- **Vice-Présidente 1 - SNA - Formation :**
  Evelyne CHESNEAU Tél. 04 42 56 24 12
- **Trésorier :**
  Serge BOURGEON Tél. 04 90 50 14 73
- **Secrétaire générale et administrative :**
  Michelle MARIE Tél. 04 90 55 24 68
- **Webmestre - Vice-président 2 :**
  Julien MARTIN Tél. 04 90 55 99 96

## Administrateurs

- **Trésorier adjoint :**
  Daniel BOURGEON Tél. 04 42 55 00 60
- **Responsable des marches :**
  Jean CARIOU Tél. 04 90 56 87 24
- **Animation voyage :**
  Christian CLER Tél. 04 90 42 34 02
- **Assistance logistique :**
  François STELLINO Tél. 04 90 42 05 49

## Chargés de mission

- **Site AVF :** Julien MARTIN
- **Relations municipales :** Agnès GIBIER
- **Manifestations :** Michelle MARIE
  François STELLINO - Casimir MATUSINSKI
- **Loto :** E. HERNANDEZ - S. BOURGEON
  J. CARIOU - C. CLER
- **Entretien siège :** Maryse GRAILLE
  Madeleine MATUSINSKI - Jackie PAULIN

## LA CHARTE DES AVF

### *Article 1*

L'association a pour but d'accueillir les personnes et familles nouvellement arrivées dans la ville et la région et de faciliter leur intégration.

### *Article 2*

Ont vocation naturelle à devenir adhérents de l'association les personnes arrivées depuis moins de 3 ans dans la ville.

### *Article 3*

L'adhésion implique, pour les personnes qui résident depuis plus de 3 ans dans la ville, l'engagement de contribuer bénévolement, dans la mesure de leurs moyens, aux actions et au fonctionnement de l'association.

## SIÈGE SOCIAL

« le Renaissance »
123 rue de Bucarest
(accès par la place de l'Europe)
Tél. 06 82 58 12 48 les jours de permanence
E-mail : asso@avfsalon.fr
Site : www.avf.asso.fr

# Informations A.V.F.

## Cotisation

- Au regard de la loi c'est la preuve de la qualité de "membre" de l'association
- C'est le signe de l'adhésion aux objectifs de l'association et non le droit de consommer
- C'est la principale source de revenus de l'A.V.F. Elle permet d'assurer l'accueil, d'offrir aux adhérents des prestations gratuites ou à moindre coût et de couvrir les frais inhérents à toute association (assurances, courrier, matériel, formation) frais du siège (eau, électricité, téléphone)

**Montant :** 30 euros
Couples ou deux personnes d'une même famille 49 euros.
La cotisation est valable du début des activités (début Septembre) de l'année en cours à la veille de la reprise des activités (début Septembre) de l'année suivante. Cependant les activités sont suspendues durant l'intervalle entre ces deux dates (vacances d'été) et les vacances de Noël. Si une activité, qu'elle soit bénévole ou au profit des adhérents est prévue, elle fera l'objet d'une prévision écrite (programme - compte-rendu de CA ou de Réunion des Bénévoles) ou devra être inhérente à la fonction occupée au sein de l'association.
Elle est IMPERATIVEMENT acquittée par chèque au NOM de l'adhérent.
A partir du 1er Avril et pour l'année en cours (pour les primo adhérents seulement) une cotisation d'un montant de 10 euros pour une personne seule et de 17 euros pour un couple est demandée.
La cotisation est exigible dès la 1ère participation à une activité (cependant une séance d'essai est acceptée).
Seuls les Adhérents à jour de leur cotisation reçoivent le programme trimestriel.

## Carte d'adhérent

Une carte vous sera fournie le jour de l'inscription à nos permanences pensez à vous munir de deux photos.
Pour les anciens Adhérents qui possèdent déjà une carte n'oubliez pas de la présenter à nos accueillantes pour renouvellement.
CETTE CARTE PEUT VOUS ETRE DEMANDEE POUR UNE INSCRIPTION A TOUTES LES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR L'A.V.F. ou à défaut le reçu du paiement de la cotisation

## *Manifestations, animations, sorties*

Pour les animations ponctuelles nécessitant une inscription, celle-ci s'effectue aux permanences et doit être accompagnée du règlement par CHÈQUE à l'ordre d'«A.V.F SALON». Respectez les dates d'inscription figurant sur le programme. En cas d'annulation par l'association faute d'un nombre suffisant de participants, votre chèque sera détruit ou vous sera restitué (sur demande expresse). Il est à noter que cette procédure sera appliquée dans tous les cas nécessitant l'annulation d'un chèque. En cas de désistement de votre fait les frais de transport seront retenus.

## SORTIES AVEC TRANSPORT EN CAR

En cas de désistement il sera demandé une participation financière pour le transport et éventuellement le restaurant.

**TRANSPORT AVEC UN VOYAGISTE :**
«renseignez-vous sur les clauses régissant un désistement.»

## DÉPLACEMENT EN VOITURE PARTICULIÈRE

En cas de déplacement en voiture particulière toute personne transportant des Adhérents dans sa voiture le fait à titre amical et non au nom de l'AVF. Cependant, il est conseillé de vérifier la clause «personnes transportées» de sa police d'assurance automobile.

## IMPORTANT

- Certificat médical obligatoire de moins de 3 mois à la date de la 1ère séance pour toutes marches et yoga.
- De manière générale, pour TOUTE ACTIVITE assurez-vous ponctuellement que vous êtes APTES à sa pratique et/ou selon l'avis de votre médecin que votre état de santé le permet.
- Vous devez être titulaires d'une assurance responsabilité civile.
- Nos amis les bêtes ne sont admises dans aucune de nos activités.

# Service des Nouveaux Arrivants S.N.A.

## LES ACCUEILLANTES

Manuela ANGERAS
Evelyne CHESNEAU
Agnès GIBIER
Maryse GRAILLE
Edwige LANDAIS
Annie LEMERLE
Michelle MARIE
Madeleine MATUSINSKI
Christiane MOROSINI
Jacqueline PAULIN
Madeleine SIMON
Denise VONAU

**Responsable :**
Evelyne CHESNEAU - Tél. 04 42 56 24 12

Après la pause estivale les permanences reprennent le lundi 4 septembre et les activités (autres que celles autorisées à se poursuivre pendant les vacances) reprennent le lundi 4 septembre.

Pour les anciens, cette rentrée vous permettra de reprendre contact, régler vos cotisations, déposer vos certificats médicaux.

Pour les nouveaux, nous serons heureux de faire connaissance avec vous, de connaître vos attentes, de vous présenter les différentes activités de notre association et si vous le souhaitez, enregistrer votre adhésion.

Nos permanences pour vous accueillir ont lieu à
la cafétéria de l'Atrium - Tél. 06 82 58 12 48 :
Lundi de 14h30 à 17 h
Mercredi de 9h30 à 11h30

*Les bénévoles de l'AVF*

# Responsables animations

## ARTS MANUELS

- Maïthé Cler
- Marthe Guash
- Madeleine Matusinski
- Gisèle Perrier

## JEUX DE SOCIÉTÉ

- Christian Cler
- Roland Graille
- Camille Helgen
- Suzanne Berrard
- Henri Perrier
- Gérard Meyrieux
- Denise Vonau

## MARCHES

- Jean Cariou
- **GRANDE MARCHE ET PETITE MARCHE :** Jean Cariou
- **PROMENADE :** Dany Bourel
- **SAMEDI :** Annie Lemerle
- **AUTRES ANIMATEURS :** Roland Bouquet, Daniel Bourgeon, Michel Cocco, Christian Estieoulle, Alain Morin, Patrick Olive, Serge Saintot

## CERCLE DE LECTURE

- Annie Lemerle et Annie Tudury
- **DICTEE :** Annie Lemerle et Annie Tudury

## PÉTANQUE

- François Stellino et Patrick Guillaume

## YOGA

- Dominique Malgorn

## BOWLING

- Daniel Bourgeon

## ANGLAIS

- Véronique Delannoy

## SORTIES ET VOYAGES

- Christian Cler et Elisabeth Hernandez

## MANIFESTATIONS

- Elisabeth Hernandez et le C.A

## OENOLOGIE

- Roland Bouquet

# Nos animations régulières

| | | | |
|---|---|---|---|
| **LUNDI** | * Yoga<br>* Boutis - Arts manuels<br>Peinture sur tissus<br>(1er lundi du mois)<br>* Pétanque | 9h15 - 10h45<br>14h - 17h<br>14h - 17h<br>/<br>14h00 | Atrium<br>Le Renaissance<br>''<br>''<br>Boulodrome de Bel Air |
| **MARDI** | * Bridge (jeux libres)<br>* Belote/Contrée<br>* Cartonnage<br>* Promenade pédestre<br>* Oenologie | 14h - 17h00<br>14h - 17h00<br>14h - 17h00<br>13h45 | Le Renaissance<br>''<br>''<br>Parking Danton<br>Se renseigner |
| **MERCREDI** | * Anglais (Débutants)<br>* Scrabble<br>* Rami<br>* Anglais (Gds Débutants) | 14h - 15h<br>14h - 17h<br>14h - 17h<br>15h15 | Pélissanne<br>Le Renaissance<br>Le Renaissance<br>Pélissanne |
| **JEUDI** | * Yoga<br>* Marche<br>* Marche courte (Voir dates)<br>* Yoga | 9h15 - 10h45<br>13h45<br>13h45<br>18h00 - 19h30 | Atrium<br>Départ<br>Parking Danton<br>Ancienne école de Bel Air |
| **VENDREDI** | * Anglais (Bonnes notions)<br>* Tarot<br>* Cercle de lecture<br>(1er vendredi du mois) | 10h - 11h<br>14h - 18h<br>14h15 - 17h | Pélissanne<br>Atrium<br>Le Renaissance |
| **SAMEDI** | * Marche (1er et 3ème samedi) | 14h | Départ de la piscine |

**CERTIFICAT MEDICAL EXIGE** de moins de 3 mois à la 1ère séance de toutes les marches, promenade et yoga. A défaut, aucune participation ne sera admise.
L'assurance de l'AVF ne couvre que la Responsabilité civile de l'association dans le cadre de son activité.
Il appartient aux adhérents de souscrire **obligatoirement** une assurance Responsabilité civile individuelle et éventuellement une assurance individuelle accident auprès de l'assureur de leur choix.

**SAUF AVIS CONTRAIRE DE VOTRE PART,** LES PHOTOS PRISES AU COURS DE NOS ACTIVITES, SORTIES & PROMENADES POURRONT ETRE PUBLIEES DANS TOUS LES DOCUMENTS AVF (REVUE FRANCE AVF, DOCUMENTS PAPIERS + SITE INTERNET....)
Faîtes nous connaître EXPRESSEMENT votre refus

# Règlement des marches

La notion de performance est bannie au profit de la découverte et de la convivialité.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

**1 - Paiement de la cotisation :**

- Sans paiement de la cotisation le départ est refusé.
- Cependant, pour un nouvel arrivant, 1 marche d'essai peut être acceptée .

**2 - Certificat médical de moins de 3 mois** (à votre 1ère marche de l'année AVF ou/et après une interruption pour cause de maladie ou accident) à fournir ne contre-indiquant pas la pratique de la marche pour une durée de 3 heures minimum (2 heures mini pour Marche courte ou Promenade pédestre).
Sans certificat, le départ vous sera refusé.

**3 - Assurance responsabilité civile individuelle obligatoire**

## ORGANISATION

Rendez-vous le jeudi à 13H45.
Vers mi-mai / début juin à 08H15.
Lieu à déterminer.

**LES OPTIONS :**

1 - MARCHES COURTES :

- Critères :
environ 6/7km ou/et 2 heures.
Un jeudi après-midi sur deux.
Faites connaître à l'animateur votre volonté de participer (ou pas) par courriel ou téléphone le mercredi soir au plus tard.
Un mimimum de 6 personnes (animateur compris) est requis pour que la marche soit réalisée.

2 - MARCHES LONGUES :

Critères : de 8 à 12km.
De 2 heures à 3H30.
Modalités : Dans le cas du départ à 08H15 une marche le jeudi après-midi peut éventuellement avoir lieu et ses critères sont alors (exclusivement) ceux des
« marches du samedi ».

3 - MARCHES DU SAMEDI :

Critères : plus « rapides et plus longues ». De l'ordre de 11 à 15 km.
Les 1er et 3ème samedi du mois, quelquefois le 5ème.
Rendez-vous Avenue Paul Bourret devant la piscine à 13H45

4 - PROMENADE PEDESTRE :

A lieu le mardi et quelquefois le jeudi et fait l'objet d'un recensement par l'animateur. Se renseigner éventuellement auprès de ce dernier.
Critères : environ 4 à 5 km pour 2 heures. Même rendez-vous que la grande marche. Aucune difficulté.

**SORTIES SPECIALES :**

Ponctuellement, au printemps et éventuellement en automne, des sorties de la journée sont proposées.

1 - REPAS SORTI DU SAC :

Marche le matin et l'après-midi :
10 km x 2

2 - PIQUE-NIQUE :

Marche le matin de 2H30 environ.
Pique-nique très convivial où chacun peut faire goûter sa « spécialité ».
Amener tables, chaises...
Après-midi libre : jeux... de boules... de société, sieste...

3 - RESTAURANT :

Marche le matin d'environ 2H30 puis repas au restaurant.
Inscription obligatoire.

**INFORMATION IMPORTANTES :**

- Les informations nécessaires (distance-durée-difficulté- rendez-vous) concernant les marches ou les sorties sont obtenues aux permanences (Tel : 06 82 58 12 48) et sur le site internet (notification par courriel à midi) le lundi et/ou le mercredi
- La marche pourra être modifiée (ou annulée) jusqu'à 13H45 ou à 08H15 (cause météo par exemple).
-S'il y a doute sur un événement (confirmation-date-lieu) faites-vous confirmer les éléments nécessaires.
- Un adhérent se rendant directement sur le lieu de regroupement ou de départ de la marche peut être victime d'un changement de dernière minute. Il doit donc se faire confirmer les renseignements en sa possession.
- Assurez vous que votre présence a bien été prise en compte avant le départ de la marche.
- L'AVF ne pratiquant pas le covoiturage et si les adhérents sont amenés à partager leur véhicule cela ne peut se faire qu'à titre privé et amical.
- Un adhérent ou un animateur se chargeant de répartir les passagers dans un véhicule ne peut le faire qu'à titre privé sous sa responsabilité propre.
- L'incitation à la participation (libre arbitre de chaque adhérent) aux frais de transport n'est pas une directive de l'AVF Salon de Provence.

## MESURES DE SECURITE

**ASSURANCE :**

- Responsabilité civile individuelle obligatoire.
- Assurance automobile : clause personnes transportées conseillée.
- Consultez éventuellement votre assureur.
- Assurance individuelle accident éventuelle. L'AVF n'a pas souscrit cette clause dans sa police d'assurance.

**PREVENTION :**

La fourniture d'un Certificat médical (obligatoire) ne nous dispense pas de :
Nous assurer de notre capacité physique à effectuer dans de bonnes conditions les parcours proposés.
Il appartient à chaque marcheur de bien vouloir changer de catégorie s'il juge que ses facultés physiques sont incompatibles avec les marches (ou promenade) proposées. Cette solution devra leur être proposée par les animateurs qui pourront ponctuellement vous conseiller de ne pas prendre le départ.
Veillez à être correctement équipés et suffisamment alimentés.
Suivez les consignes des animateurs et respectez le groupe, la propriété privée et la nature.
Nos amis à quatre pattes ne sont pas autorisés à nous accompagner.

BONNES BALADES.

# Nous y étions

*Beaujolais et Accueil des Nouveaux arrivants*

*Galette des Rois*

*Forum des Associations*

*Cocktail de Noël*

*Spectacle de jazz*

*Repas des gourmets*

*Montélimar : La fabrication du nougat et musée de l'aviation*

*Sortie à Nîmes*

*Saint-Paul de Vence*

*Déjeuner - spectacle au cabaret à Gignac*

# Nous y étions

*Marche Sainte-Victoire*

*Marche Téléthon*

*Marche Eguilles*

*Marche à Porquerolles*

*Marche Alleins-Vernegues*

*Marche Côte Bleue*

*Marche pic-nic à Robion*

*Voyage au Portugal*

# Nous y étions

*La Dictée*

*Le loto AVF*

*Assemblée générale*

CAVAILLON
A7
AVIG
LYO
N538
Al. du Talagard
I. du Marin Blanc
I. du Vent de Souleu
Al. de la Ste-Baume
Al. du Mt Aigoual
Al. Trévaresse
Al. Ste-Victoire
Talagard
Ch. des Massuguettes
R. de l'Aiguelouin
Av. de la Lauze
Al. du Mt-Ventoux
Av. de la
I. de la Montagnette
Chemin du
Canal E.D.F.
Al. du Ponentau
Al. de l'Eissero
Al. des Vignères
Pays Catalan
de Normandie
de Picardie
des Charentes
de Guyenne
du Quercy
du Béarn
de l'Auvergne
des Cévennes
Chemin
Av. du Roussillon
Av. Jean Moulin
Commissariat de Police
les Canourgues
Bd
R. de Varsovie
Av. de Provence
Av. de Bretagne
Egl. St-Benoît
Av. de Gascogne
Al. de Touraine
Al. d'Anjou
Al. du Poitou
Bd Robert
R. de Tirana
R. de Moscou
R. d'Athènes
R. d'Oslo
R. de Dublin
R. de Londres
Av. du Dauphiné
I. des Mimosas
Grès
Chemin de la Lauze
Al. de Sologne
R. du Périgord
Bourgogne
R. de
R. du Berry
Av. du Languedoc
R. de Copenhague
R. de Stockholm
R. de Helsinki
Nations-Unies
R. de Prague
R. de Budapest
R. de Bucarest
R. de Sofia
R. de Bonn
Mail Aranda de Duero
R. d'Amsterdam
R. de Vienne
R. du Luxembourg
R. de Bruxelles
R. de Berne
R. de Rome
R. de Madrid
R. de Lisbonne
Bd Schuman
Bd des Nations-Unies
Ch. de la Petite Lauzette
Al. M. Pagnol
R. Jean Giono
R. Font Ségune
Avenue Alphonse Daudet
Pt Passin
R. Raimu
R. Ginoux
R. M. Maurel
Al. de la Treille
R. Roumanille
Al. R. Pesnel
R. Joseph d'Arbaud
R. Paul Arène
R. Antoine
R. du Dr Schweitzer
Avenue
Av. de Wertheim
Avenue de Wertheim
R. du 14 Juillet
Av. du Mal Juin
Rd-Pt Jean Monnet
Traverse du
Chemin
1
2
3
4
5
6
7
8
Accueil des Villes Françaises
AVF

# Page gourmande

ARBOIS
TRAITEUR

Enchanteur de saveurs et de couleurs

Z.A. Le Revol - Chemin du Tour de Revol
84240 LA TOUR D'AIGUES
Tél. : +33 (0)4 90 09 52 62 - Fax : +33 (0)4 90 09 05 78
E-mail : contact@arbois-traiteur.com
www.arbois-traiteur.com

Caty Midi
Brasserie - Traiteur

*Spécialité*
*paëlla au feu de bois,*
*repas de groupe mariage,*
*anniversaire, etc*
*Sur place ou à emporter*

*Daniel FOSSATI*
154, avenue Michelet
13300 Salon de Provence
Tél. 04 90 42 08 70 / 06 74 65 08 11

# Historique

## LA VILLE AU FIL DU TEMPS

C'est en 871 qu'apparaît pour la première fois le nom de Salon, à l'époque où se constitue la Provence, sous l'autorité de l'Empire Romain Germanique. Dès le Xe siècle, les archevêques d'Arles bâtissent une position fortifiée sur ce site carrefour entre Arles, Avignon, Aix et Marseille.

A ce même emplacement est progressivement construit, depuis le XIIIe siècle jusqu'à l'orée de la Renaissance, le Château de l'Empéri (du nom du Saint-Empire R). Remarquable exemple de l'évolution de l'architecture castrale, il abrite aujourd'hui un musée.

Au XIIIe siècle, éleveurs et commerçants se sont installés au pied du château et se protègent en édifiant des remparts dont deux tours sont encore visibles.

Bien que bâties à des époques et pour des besoins différents, l'Eglise paroissiale Saint-Michel (début XIIIe siècle) et la Collégiale Saint-Laurent (XIVe - XVe siècles) ont cependant une caractéristique commune : l'alliance dans chacun des édifices des styles roman et gothique.
La collégiale conserve le tombeau de Nostradamus.

A la Renaissance, Adam de Craponne change la destinée de Salon. Afin d'apporter l'eau qui manque à la Ville, il conçoit un canal qui, en détournant l'eau de la Durance, irrigue la cité et la plaine de Crau, permettant un formidable développement agricole et économique. Pour son œuvre, la cité lui rend hommage par l'érection d'une statue en 1854.

Durant le XVIIe siècle, Salon s'équipe et s'embellit. La Tour de l'Horloge construite en pierre de Valentine ocre-jaune et couronnée d'un campanile à trois cloches vient remplacer une tour des anciennes fortifications. Dans le même matériau, le tout nouvel Hôtel de Ville ouvre sa façade sur les quartiers qui s'urbanisent à l'extérieur de la cité médiévale.

En 1909, Salon est fortement ébranlée par un tremblement de terre. Quelques années plus tard, la Première Guerre Mondiale donne l'occasion au sculpteur Eugène Piron de réaliser un émouvant monument aux Morts visible dans le cimetière Saint-Roch. Au fil des décennies suivantes, la cité se développe en valorisant son charme de «Ville à la campagne».

# Numéros utile

## POLICE SECURITÉ

- **Commissariat de Police**
  Avenue Pays Catalan
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 17 04 00

- **Police municipale**
  Ilotier quartier Bel Air rote Arles
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 42 34 29
  174 cours Gimon
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 56 19 19

- **Gendarmerie Nationale**
  318 av Georges Guynemer
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 53 90 75

- **Société Provençale des Eaux (S.P.D.E)**
  Service abonnés :
  231 rue Frères J et R Kennedy
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 56 98 70
  Services techniques :
  Station des Aubes chemin Aubes
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 17 03 20

## EAU GAZ ELECTRICITÉ

- **Congrès des Alpines**
  Bassin du Merle route Arles
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 53 29 76

- **GDF (sécurité dépannage)**
  13300 SALON DE PROVENCE
  N° Azur® ..... 0 810 433 113

- **EDF (sécurité dépannage)**
  N° Azur® ..... 0 810 333 113

## FINANCES

- **Trésorerie de Salon de Provence (Trésor Public)**
  Canesteu
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 56 89 00

- **Centre des impôts de Salon Nord**
  414 avenue Wertheim
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 62 00

- **Centre des impôts de Salon Sud**...
  04 90 44 62 00

## JUSTICE

- **Tribunal de Commerce**
  481 bd République
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 56 27 24

- **Conseil des Prud'hommes**
  124 rue Docteur Mouret
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 56 52 39

- **Tribunal de Grande Instance**

  Place André Passelaigue
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 42 35 20

- **Tribunal d'Instance**
  481 bd République
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 56 05 46

## MUSÉES

- **Mairie**
  174 place Hôtel de Ville
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 89 00

- **MAISON DE NOSTRADAMUS**
  (Histoire et histoire locale)
  Rue Nostradamus
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 56 64 31
  Fax. 04 90 56 08 12
  E-mail : m.nostradamus@salon-de-provence.fr
  Site internet :
  http://www.salon-de-provence.fr

- **MUSÉE DE L'EMPÉRI**
  (Armes et histoire militaire)
  Château de l'Emperi
  Montée du Puech
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 56 22 36 - Fax. 04 90 56 90 84

- **MUSÉE DU SAVON DE MARSEILLE MARIUS FABRE**
  (Sciences et techniques)
  148, avenue Paul Bourret
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 53 24 77
  Fax. 04 90 53 41 54
  E-mail : info@marius-fabre.fr

## CINÉMAS

- **Cinéma Arcades**
  Pl. Gambetta
  13300 SALON DE PROVENCE
  N° à tarif spécial : 08 92 68 70 26
  04 90 53 65 06 - Fax. 04 90 42 23 16

- **Cinéma le Club**
  32 allée Craponne
  13300 SALON DE PROVENCE
  N° à tarif spécial : .. 08 92 68 70 26
  ..... 04 90 53 15 52

## GALERIES D'ART

- **Ken et Dy**
  73 rue Frères J et R Kennedy
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 56 17 30

- **Le Chevalet d'Eon**
  25 rue Moulin d'Isnard
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 56 29 06

## PARCS JARDINS PUBLICS

- **JARDIN D'ENFANTS DE LA PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE**
  Place du Général de Gaulle
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 89 00

- **PARC DE LA LÉGION D'HONNEUR**
  Avenue de la République
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 84 93
  Site internet :
  http://www.salon-de-provence.fr

- **PARC DU PIGEONNIER**
  Le Pont d'Avignon
  Boulevard Ledru Rollin
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 84 93
  Site internet :
  http://www.salon-de-provence.fr

- **PARC JACQUES PRÉVERT**
  Route d'Eyguières
  Avenue de Lattre de Tassigny
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 89 00

- **PARCOURS DE SANTÉ**
  Pinède St Léon
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 89 00

- **SQUARE FRANÇOIS BLANC**
  Le Pavillon
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 89 00

- **SQUARE PLACE DES MARTYRS**
  Kiosque à musique
  Place des Martyrs
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 89 00

## TOURISME

- **Office de Tourisme**
  249, place Jules Morgan
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 56 27 60
  Fax. 04 90 56 77 09

- **Manade Chapelle Albert**
  Mas de Pernes
  13310 SAINT MARTIN DE CRAU
  04 90 47 01 39 - Fax. 04 90 47 41 33

- **Hôtel Le Mas des Ecureuils**
  1170 petite route des Milles
  13090 AIX EN PROVENCE
  04 42 24 40 48
  Fax. 04 42 39 24 57

- **Les Ailes Sauvages**
  83 chemin Robion
  84300 CAVAILLON
  06 22 12 09 04

- **Maison de la Truffe & du vin du Lubéron**
  Place Horloge - 84560 MÉNERBES
  04 90 72 38 37

- **AG Consulting**
  Zac des Etangs avenue Peupliers
  13920 SAINT MITRE LES REMPARTS
  04 42 40 35 35

- **Château de Lourmarin**
  Impasse Pont du Temple
  84160 LOURMARIN
  04 90 68 15 23

- **La ferme de Gerbaud**
  Résid Campagne Gerbaud
  84160 LOURMARIN
  04 90 68 11 83 - 06 72 76 27 19
  Fax : 04 90 68 37 12
  Mail : cgerbaud@aol.com

- **Château des Baux**
  Rue Grand Rue
  13520 LES BAUX DE PROVENCE
  04 90 54 55 56 - Fax. 04 90 54 55 00

- **Caisse Nationale des Monuments Historiques**
  Fouilles de Glanum rte Baux
  13210 ST REMY DE PROVENCE
  04 90 92 23 79 - Fax. 04 90 92 35 07

- **La Petite Provence du Paradou**
  75 av Vallée des Baux
  13520 PARADOU (LE)
  04 90 54 35 75 - 04 90 54 57 59
  Fax. 04 90 54 35 67

## PATRIMOINE

- **COLLÉGIALE SAINT LAURENT**
  (Collégiale)
  Rue Maréchal Joffre
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 56 06 40
- **EGLISE SAINT-MICHEL** (Eglise)
  Place Saint-Michel
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 56 06 40
- **FONTAINE MOUSSUE** (Fontaine)
  Place Crousillat
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 89 00
- **HÔTEL DE VILLE**
  (Patrimoine divers)
  174, Place de l'hôtel de ville BP 120
  04 90 44 89 00
  13657 SALON DE PR. CEDEX
  Fax. 04 90 56 08 12
  http://www.salon-de-provence.fr
- **KIOSQUE À MUSIQUE VINCENT SCOTTO**
  (Patrimoine divers)
  Place des Martyrs
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 84 93
  http://www.salon-de-provence.fr

# Numéros utile

## PATRIMOINE

- **LA CHAPELLE NOTRE DAME DU BON VOYAGE**
  Avenue Guynemer
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 89 00
- **OPPIDUM DU SALOUNET**
  (Oppidum) Abbaye de Sainte Croix
  Route du Val de Cuech
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 56 24 55
- **ORGUE DE SAINT LAURENT**
  Collégiale Saint-Laurent
  Rue du Maréchal Joffre
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 56 06 40
- **PAROISSE DE LA COLLÉGIALE ST LAURENT** (Eglise)
  Collégiale St-Laurent
  Square Jean XXIII
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 56 06 40
- **PLACE JULES MORGAN**
  (Place - Cours)
  Place Jules Morgan
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 89 00
- **PORTE DE L'HORLOGE** (Porte)
  Rue de l'Horloge
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 89 00
- **PORTE DU BOURG NEUF** (Porte)
  Rue du Bourg Neuf
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 89 00
- **QUARTIER DES SAVONNIERS**
  (Quartier historique)
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 89 0
- **SCULPTURE D'EUGENE PIRON MONUMENT AUX MORTS**
  (Cimetière historique - nécropole - tombeau)
  Cimetière Saint Roch
  Place Morgan
  13300 SALON DE PROVENCE
  04 90 44 89 00

## RANDONNÉES

- **LES 4 SENTIERS DE RANDONNÉES MASSIF DU TALLAGARD**
  Salon de Provence
  A cheval - 1/2 journée
- **PARCOURS DE SANTÉ**
  Salon de Provence
  A cheval - Entre 2 h et 3 h
- **LE CIRCUIT DES FONTAINES**
  Ayguières - A pied - Entre 1 h et 2h
- **LA SAVONNERIE MARIUS FABRE PROPOSE LA VISITE DE LA FABRIQUE ET DE LA BOUTIQUE**
  Salon de Provence
  A pied - Moins d'une heure
- **LE CENTRE HISTORIQUE**
  Salon de Provence
  A pied - Entre 1 h et 2 h
- **LE CIRCUIT DES FONTAINES**
  Salon de Provence
  A pied - Entre 1 h et 2 h
- **LE CIRCUIT DES SAVONNIERS**
  Salon de Provence
  A pied - Entre 1 h et 2 h
- **LE MUSÉE DE L'EMPÉRI, MUSÉE DE L'ARMÉE EN PROVENCE**
  Salon de Provence
  A pied - Entre 2 h et 3 h

## CAFÉS – THÉÂTRE CABARET

- **CAFE LITTERAIRE**
  13300 SALON DE PROVENCE
  En novembre - Date à confirmer :
  Cercle des Arts

BAOBAB

Jardinerie créative

Jardinerie - Animalerie
Décoration

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
Samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h
Le dimanche et jours fériés
de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h30
Juillet et Août de 9h30 à 12h30

29, chemin des Entrages
13300 SALON DE PROVENCE
Tél. 04 90 42 08 86